



## Gros problemes avec les patrons

Par **beau yeux**, le 16/03/2014 à 15:05

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

je suis responsable magasin depuis plus de 5ans dans cette entreprise.Et au jour d'aujourd'hui je ne support plus ces condition de travail.La patronne est insupportable,elle en a toujours après quelqu'un.De se fait le personnel ne reste pas.Nous sommes 3 employés en CDI depuis 5ans nous avons vue passer plus de 40 personnes qui évidemment ont refuser un CDI de 35h par sa faute.Au jour d'aujourd'hui,nous ne supportons plus cette harcèlement perpétuelle.Nous avons toutes fini en dépression.Hier j'ai quittée mon poste en pleine journée et j'aimerais savoir se que je risque.

Et que pouvons nous faire pour arrêtee se cauchemar.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le 16/03/2014 à 17:03

Bonjour à vous aussi,

Vous pouvez :

- \* démissionner (pas de chômage)
- \* prendre acte d'une situation de harcèlement, démissionner à ce titre sans préavis, et saisir le conseil des prudhommes
- \* demander la résolution judiciaire du contrat de travail.

Ce qu'il faut faire :

- \* récupérer des attestations, par exemple des salariés de ce turn-over allégué décrivant le comportement de cette dame à leur égard certes, mais surtout à votre égard.
- \* récupérer des attestations de vos collègues
- \* et entreprendre par saisine du CPH la résolution du contrat de travail tout en continuant à

travailler.

Tant qu'à avoir une ambiance pourrie, autant que cela serve à quelque chose.

Bien sûr il faut savoir/pouvoir résister au stress et aux pressions, mais lorsqu'on s'est fixé ce genre de but, on savoure par avance l'heure de la revanche.